



# SAGIS

FAMILY OFFICE & GESTION D'ACTIFS

•  
**ETHIFINANCE**

**ANNÉE 2022**  
•

**Avertissement :** Ce document à caractère commercial a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques des fonds. Pour plus d'information vous pouvez vous référer aux DICI ou contacter votre interlocuteur habituel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Ce document non contractuel a été réalisé à titre d'information uniquement, il ne constitue pas une offre de vente.

# SOMMAIRE

Rappel méthodologique et périmètre	3
Résumé global des résultats de l'étude	6
Analyse des controverses	7
Notes ESG et résumés par gérant	11
Performances climat	15
Rappel de la charte	19

## Etude Ethifinance avec les données de l'agence indépendante Inrate (4<sup>ème</sup> année).

### Rappels :

- Les émetteurs privés sont évalués à partir d'indicateurs couvrant quatre thématiques (Environnement, Société, Employés, Gouvernance) et leurs notations ESG sont fixées sur une échelle allant de A+ à D- et peuvent être converties en notation numérique sur 100. L'évaluation des émetteurs prend en compte une pondération sectorielle et intègre des critères sectoriels spécifiques.
- Les évaluations ESG reposent sur un ensemble de données collectées à partir de sources variées (entreprises, médias, ONG, etc.).

Trois principaux éléments sont pris en compte dans la recherche d'Inrate sur les émetteurs privés :

- L'analyse de l'impact des activités de l'entreprise au regard du développement durable
- L'analyse des performances des entreprises en matière de gestion des enjeux ESG
- L'analyse des controverses des émetteurs
- Les émetteurs souverains sont également évalués sur les trois thématiques ESG (Environnement, Social, Gouvernance).
- Les indicateurs évalués proviennent de sources fiables et reconnues au niveau international (exemples : Banque Mondiale, Nations Unies, Conseil mondial de l'énergie, Organisation International du Travail, ...).



## Rappels méthodologiques :

- Méthodologie de calcul de la notation du portefeuille :

Afin de faciliter la comparaison des performances des portefeuilles, la notation du portefeuille est au format numérique. Ainsi, la notation moyenne du portefeuille (au niveau global et au niveau des thématiques) correspond à une moyenne pondérée par les encours des émetteurs analysés. Toutefois, par souci de lecture, la notation du portefeuille est exprimée en lettre. L'échelle suivante a été définie pour qualifier les notations obtenues :

Niveaux de performance	
Fonds / Portefeuille	
	A = Note $\geq 55/100$ : Très bonne
	B = $50 \leq$ Note $< 55/100$ : Bonne
	C = $45 \leq$ Note $< 50/100$ : Moyenne
	D = $40 \leq$ Note $< 45/100$ : Limitée
	E = Note $< 40/100$ : Faible

- Périmètre d'analyse :

Pour chaque fonds, la part des encours analysables c'est-à-dire des titres pouvant être associés à un émetteur privé ou souverain, sera précisée, ainsi que la part des encours effectivement analysés, à savoir ceux couverts par les données extraites des notations d'Inrate.



## Périmètre d'analyse pour l'année 2022 :

- Sont exclus du périmètre les gérants M&G , Carmignac et Gefip, le premier pour des raisons historiques liées à l'utilisation significative de marchés dérivés et ETF, le deuxième parce qu'il a été sanctionné en 2022 et remplacé par Lazars. Enfin, Gefip ayant acquis un abonnement Sustainalytics, propose de livrer une étude avec la même source que les années précédentes mais avec une autre méthodologie explicitée plus loin dans l'étude.
- Fidelity, SwissLife, Oddo BHF et DNCA suivent la méthodologie proposée par Ethifinance et son partenariat avec la société de notation extra-financière indépendante Inrate.



## Résumé:

- En 2022, le gérant Fidelity a amélioré sa note et passe de C à B.
- Sur la même période, les gérants SwissLife AM, Oddo BHF et DNCA ont réussi à maintenir leur bonne note B.
- Les 4 gérants étudiés obtiennent donc la note B, avec en plus une forte amélioration des taux de couverture.
- SwissLife AM, Oddo BHF et DNCA obtiennent des taux de couvertures supérieurs à 90%, respectivement de 91%, 97% et 91%
- Fidelity augmente également sensiblement son taux de couverture à 83%. Ce dernier reste inférieur aux autres du fait du poids élevé de la gestion alternative.



Activités controversées	% encours	Emetteurs concernés et part de chiffre d'affaires
Divertissement pour adultes	0,0%	
Alcool	5,4%	• LVMH (>10% du CA) ; Christian Dior (>10%)
Jeux d'argent	0,0%	
Tabac	0,0%	
Défense	4,4%	• Alten (>5%) ; Indra Sistemas (>5%) ; Airbus (>15%) ; Leonardo Spa (>50%)
Nucléaire		• EDF (>70%)
Ingénierie génétique	0,0%	





### Exposition des émetteurs du portefeuille aux activités controversées

Activités controversées	% encours	Emetteurs concernés et part de chiffre d'affaires
Divertissements pour adultes	0,0%	
Alcool	0,2%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Asahi Group Holdings Ltd (&gt;50% du CA), Ahold Delhaize (&gt;5%), Yantai Changyu Pioneer Wine (100%), Anheuser-Busch InBev (&gt;90%), JiuGui Liquor (100%), Wuliangye Yibin Co Ltd (&gt;90%).</li> </ul>
Jeux d'argent	0,2%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Galaxy Entertainment Group (&gt;60%), Entain plc (100%)</li> </ul>
Tabac	0,2%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Imperial Brands (100%)</li> </ul>
Défense	0,3%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Serco Group Plc (&gt;20%), Babcock Inter. Group (&gt;50%), Honeywell Inter. Inc. (&gt;10%)</li> </ul>
Nucléaire	0,6%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Iberdrola SA (&gt;10%), Enel (&gt;5%), CMS Energy Corporation (&gt;5%), Ameren (&gt;10%), Nextera Energy Inc. (&gt;20%), Kansai Electric Power (&gt;10%).</li> </ul>
Ingénierie Génétique	0,1%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bayer (&gt;20%)</li> </ul>





Activités exclues par la charte ESG	% encours	Emetteurs concernés et part de chiffre d'affaires
Divertissements pour adultes	0,0%	
Alcool	3%	• Carlsberg (>80% du CA), LVMH (>10%), Dufry, Diageo Plc (>15%).
Jeux d'argent	0,0%	
Tabac	0,0%	
Défense	2,9%	• Amphenol Corp. (>5%), Ball Corp. (>5%).
Nucléaire	0,0%	
Ingénierie Génétique	0,0%	



### Exposition des émetteurs du portefeuille aux activités exclues par la charte ESG

Activités exclues par la charte ESG	% encours	Emetteurs concernés et part de chiffre d'affaires
Divertissements pour adultes	0,0%	
Alcool	2,0%	<ul style="list-style-type: none"> <li>LVMH (10,4% du CA) ; Ahold Delhaize (6,2%) ; Pernod Ricard (100%) ; Archer Daniels Midland Company (5,2%) ; Molson Coors Brewing (90%).</li> </ul>
Jeux d'argent	0,2%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Genting Bhd (50,1%) ; Carnival Corp (5,1%) ; Sands China Ltd (69,3%) ; Genting Bhd (50,1%) ; Konami (6%).</li> </ul>
Tabac	0,1%	<ul style="list-style-type: none"> <li>British American Tobacco plc (100%) ; Imperial Brands (100%) ; Altria Group Inc. (97%) ; Philip Morris International Inc. (100%).</li> </ul>
Défense	1,0%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rheinmetall AG (48,1%) ; Safran SA (24,1%) ; AFRY AB (6,7%) ; Airbus Group (17,64%).</li> </ul>
Nucléaire	2,4%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Alliant Energy Corp (9,4%) ; E.ON SE (28,6%) ; Enel (5,4%) ; Electricité de France (EDF) (75,7%).</li> </ul>
Ingénierie Génétique	<0,1%	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bayer (22,1%).</li> </ul>





**SAGIS**  
FAMILY OFFICE & GESTION D'ACTIFS

**DNCA**  
FINANCE

# Evolution des notes 2022/2021

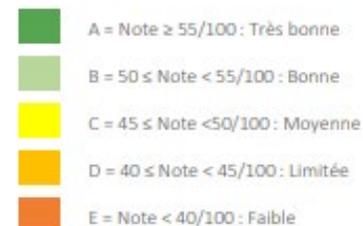


## Performance ESG des encours analysés



### Niveaux de performance

Fonds / Portefeuille



## Performance sur les piliers Environnement / Société / Employés / Gouvernance des encours analysés – Pages 5 à 11





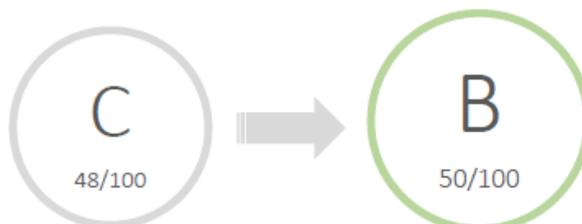
**SAGIS**  
FAMILY OFFICE & GESTION D'ACTIFS



# Evolution des notes 2022/2021



## Performance ESG des encours analysés

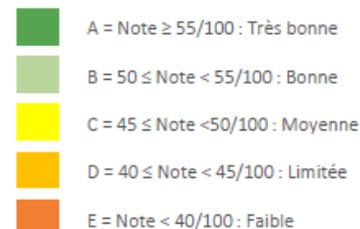


*Inventaire au 31/10/2021*  
Taux de couverture : 66,7%

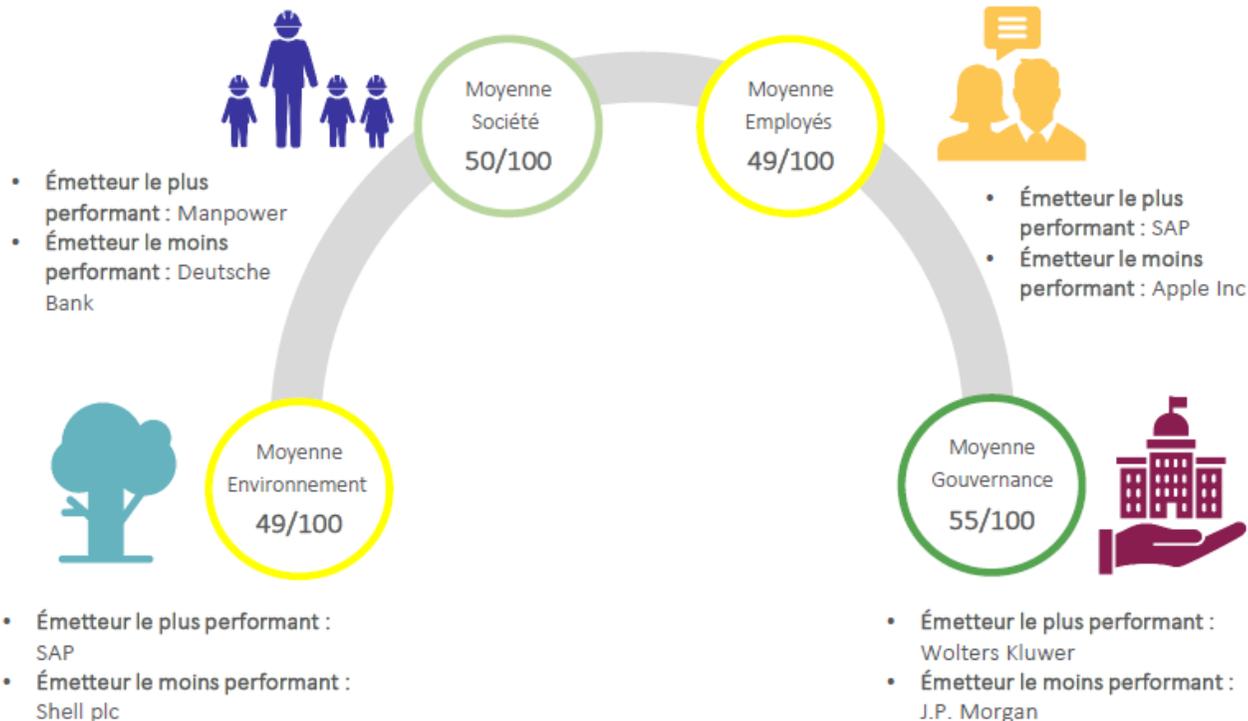
*Inventaire au 30/11/2022*  
Taux de couverture : 83,25%  
(Détails, page 15)

### Niveaux de performance

Fonds / Portefeuille



## Performance sur les piliers Environnement / Société / Employés / Gouvernance des encours analysés – Pages 5 à 11

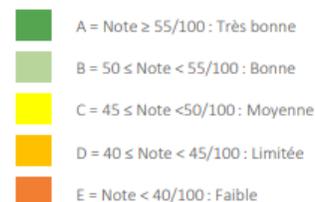


## Performance ESG des encours analysés

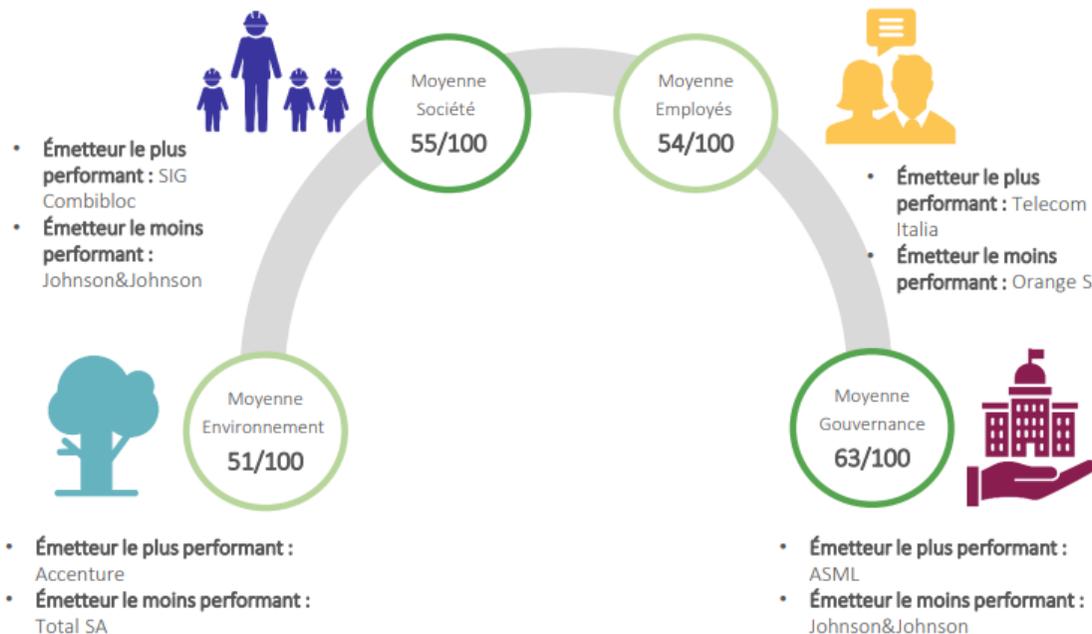


### Niveaux de performance

Fonds / Portefeuille



## Performance sur les piliers Environnement / Société / Employés / Gouvernance des encours analysés – Pages 5 à 11





**SAGIS**  
FAMILY OFFICE & GESTION D'ACTIFS

# Evolution des notes 2022/2021

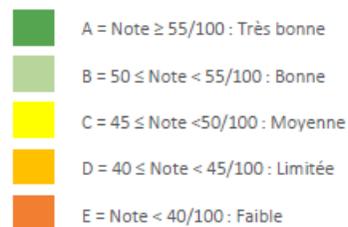


## Performance ESG des encours analysés

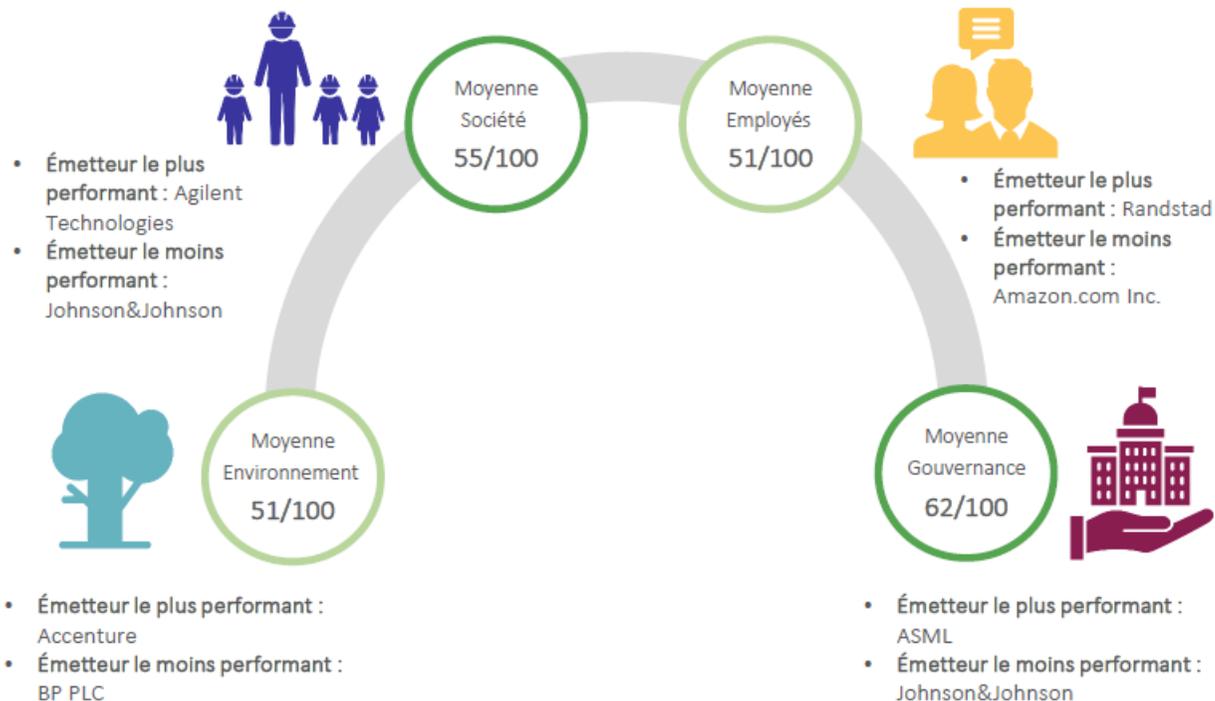


### Niveaux de performance

Fonds / Portefeuille



## Performance sur les piliers Environnement / Société / Employés / Gouvernance des encours analysés – Pages 5 à 11



## Performance climat des encours analysés

### Température



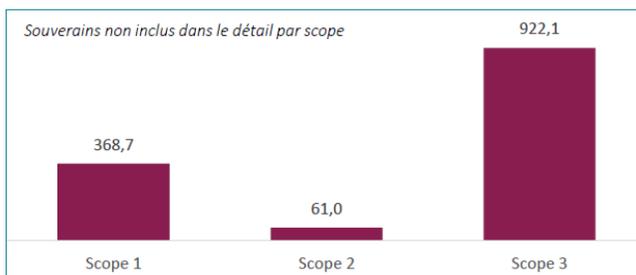
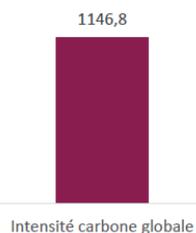
Portefeuille au  
30/11/2022

### Principales contributions à la température du portefeuille

Emetteur	Secteur	% encours	Température	% de contribution à la température	Source
Faurecia	Transportation	3,0%	5,1	3,1%	GEVA
Shell plc	Energy	2,9%	4,7	2,6%	GEVA
Deutsche Telekom	Communication	2,8%	4,7	2,4%	GEVA
Air Liquide	Chemistry	2,8%	4,7	2,4%	GEVA
Total SA	Energy	2,3%	4,7	2,1%	GEVA

### Intensité carbone

TCO2EQ./€M DE CA



### Principales contributions à l'intensité carbone

Emetteur	Secteur	% encours	Intensité globale de l'émetteur	% de contribution à l'intensité
Shell plc	Energy	2,9%	7020,1	20,6%
EDP Renovaveis SA	Energy	1,3%	9087,3	12,2%
Total SA	Energy	2,3%	4442,0	10,5%
International Airlines	Transportation	1,4%	5224,4	7,2%
Saint-Gobain	Housing	2,5%	1857,8	4,7%



## Température

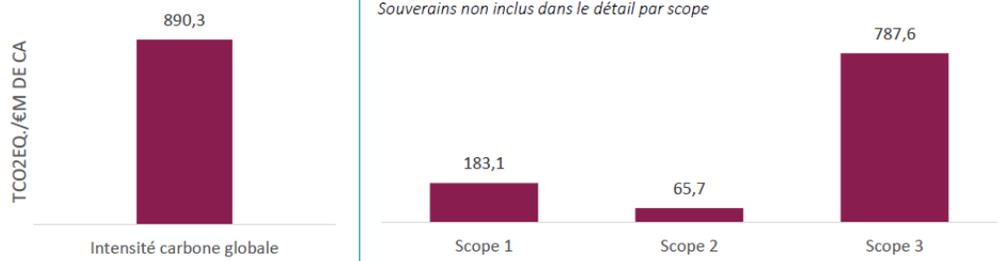


Portefeuille au  
30/11/2022

### Principales contributions à la température du portefeuille

Emetteur	Secteur	% encours	Température	% de contribution à la température	Source
DZ Bank	Financial Serv.	1,4%	4,1	0,8%	GEVA
KBC Group	Financial Serv.	1,3%	4,1	0,8%	GEVA
Mizuho Financial Group Inc.	Financial Serv.	1,3%	4,1	0,8%	GEVA
Groupe BPCE	Financial Serv.	1,1%	4,1	0,7%	GEVA
Rabobank	Financial Serv.	1,1%	4,1	0,6%	GEVA

## Intensité carbone



### Principales contributions à l'intensité carbone

Emetteur	Secteur	% encours	Intensité globale de l'émetteur	% de contribution à l'intensité
China Shenhua Energy	Energy	0,1%	31401,7	7,5%
United States	Countries	7,8%	295,6	5,9%
DZ Bank	Financial Serv.	1,4%	1636,5	5,6%
Royal Dutch Shell A	Energy	0,2%	9285,4	3,8%
Inpex Corp	Energy	0,1%	13233,7	3,2%

## Performance climat des encours analysés

### Température



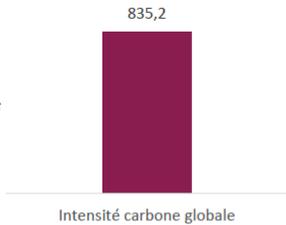
Portefeuille au  
30/11/2022

#### Principales contributions à la température du portefeuille

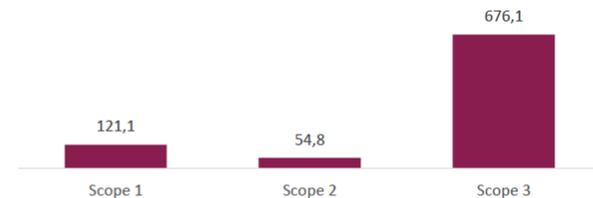
Emetteur	Secteur	% encours	Température	% de contribution à la température	Source
RELX PLC	Communication	2,9%	5,1	3,0%	GEVA
Allianz	Financial Serv.	1,9%	5,1	2,0%	GEVA
Keio Corp.	Transportation	1,5%	5,1	1,5%	GEVA
Wolters Kluwer N.V.	Communication	1,4%	5,1	1,4%	GEVA
Zurich Insurance Group AG	Financial Serv.	1,3%	5,1	1,3%	GEVA

### Intensité carbone

TCO2EQ./€M DE CA



Souverains non inclus dans le détail par scope

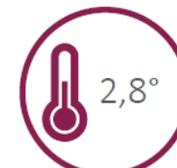


#### Principales contributions à l'intensité carbone

Emetteur	Secteur	% encours	Intensité globale de l'émetteur	% de contribution à l'intensité
Equinor	Energy	1,1%	15079,4	22,0%
Total SA	Energy	0,5%	4442,0	3,1%
Amphenol Corp.	IT Equipment	2,8%	750,1	2,8%
Thermo Fisher Scientific	Health	2,9%	675,0	2,5%
Stryker Corporation	Health	2,4%	773,0	2,5%



## Température

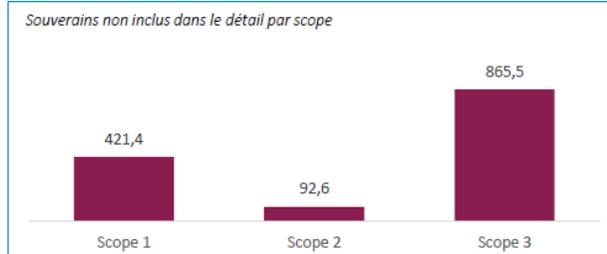
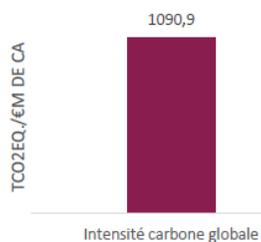


Portefeuille au  
30/11/2022

### Principales contributions à la température du portefeuille

Emetteur	Secteur	% encours	Température	% de contribution à la température	Source
Total SA	Energy	0,6%	4,7	0,5%	GEVA
Allianz	Financial Serv.	0,4%	5,1	0,5%	GEVA
United Health Group	Financial Serv.	0,6%	4,5	0,5%	GEVA
Japan	Countries	2,8%	3,1	0,4%	GEVA
Axa	Financial Serv.	0,4%	5,1	0,4%	GEVA

## Intensité carbone



### Principales contributions à l'intensité carbone

Emetteur	Secteur	% encours	Intensité globale de l'émetteur	% de contribution à l'intensité
UGI CORP	Energy	0,1%	80338,0	9,1%
Total SA	Energy	0,6%	4442,0	3,2%
United States	Countries	8,6%	295,6	3,1%
ConocoPhillips	Energy	0,2%	11132,9	2,4%
Hess Corp	Energy	0,1%	14780,9	1,8%

# Rappel de la Charte



## LA PRIORITÉ : L'HOMME AU CŒUR DE L'ENTREPRISE

Préambule Les quatre paragraphes qui suivent reprennent la charte de l'association Ethique et Investissement. Un cinquième paragraphe a été ajouté pour tenir compte plus spécifiquement des critères liés à la doctrine sociale de l'Eglise.



## I – PROJET D'ENTREPRISE ET GOUVERNANCE

- Privilégier l'utilité sociale des biens et des services.
- Pratiquer une politique d'innovation et de développement, créatrice d'emplois.
- Assurer la continuité du projet de l'entreprise à travers les évolutions nécessaires.
- Favoriser une bonne gouvernance en donnant aux administrateurs et aux actionnaires les moyens d'un jugement indépendant et d'un dialogue équilibré avec la direction sur le fonctionnement de l'entreprise.
- Veiller à la transparence dans la communication sur les produits et dans la reddition des comptes.
- Favoriser une juste relation avec les parties prenantes de l'entreprise. Impliquer les salariés dans le projet d'entreprise.



## II - LE DEVELOPPEMENT HUMAIN ET SOCIAL

- Respecter les droits sociaux fondamentaux établis par l'OIT même lorsqu'ils ne sont pas inscrits dans le droit positif local. □ Veiller à la sécurité des travailleurs.
- Favoriser la participation des salariés à la marche de l'entreprise.
- Promouvoir le débat avec les représentants du personnel, dans le respect du droit syndical.
- Rechercher le développement des travailleurs, dans l'égalité des chances et sans discrimination : formation continue, valorisation des acquis, accompagnement lors des restructurations et des départs en retraite. □ Assurer une rémunération (salaire fixe et variable, intéressement aux résultats, couverture sociale, retraite...) juste et transparente, dans un rapport équilibré entre les différents niveaux hiérarchiques.
- Contribuer à l'insertion des personnes défavorisées dans le monde du travail. □ Rendre compte de la politique sociale engagée, et des résultats obtenus.



### III - L'ENTREPRISE ET LE CO-DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL

- Valoriser les capacités locales et favoriser une circulation organisée des savoirs, dans un souci de coopération internationale et, notamment, avec les pays du Sud.
- Eviter toute pratique déloyale de concurrence entre les entreprises et entre les pays (exploitation de la main d'œuvre, corruption...).
- Inscrire durablement l'activité de l'entreprise dans le tissu économique local et régional (emploi, éducation, formation, aménagement d'infrastructures, approvisionnements locaux...).
- Faire preuve de transparence fiscale et remplir son devoir citoyen dans les pays où elle exerce son activité.



## IV - L'ENTREPRISE ET L'ENVIRONNEMENT

- Respecter et intégrer les normes internationales relatives à la protection de l'environnement naturel, même lorsqu'elles ne sont pas inscrites dans le droit positif local.
- Inciter à des modes de production et de consommation préservant l'environnement dans une perspective de développement durable.
- Prévenir les risques de pollution et prévoir la réhabilitation des sites.
- Développer des technologies nouvelles respectueuses de l'environnement.
- Rendre compte des performances environnementales ainsi que de leur impact financier.



## V – CRITERES PLUS SPECIFIQUES A LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

Exclure du périmètre d'investissement des sociétés intervenant significativement (plus de 50%) dans :

- L'armement offensif,
- Les jeux d'argent,
- La pornographie,
- Le tabac,
- L'alcool,
- Activités portant atteinte à la dignité humaine comme la recherche reposant sur l'utilisation et la destruction d'embryons, les pilules contraceptives ou abortives, ou l'euthanasie.



# AVERTISSEMENT

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, les investissements ne comportent aucune garantie, ni de capital, ni de performance, l'investisseur étant susceptible de subir une perte en capital.

Les montants et performances, mentionnés dans ce rapport, sont donnés à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Ils peuvent encore varier, notamment dans les contrats d'assurance vie avec la perception du solde des frais de gestion et la participation aux bénéfices des contrats en euros. À ce titre, ils ne sauraient remplacer les valeurs qui vous seront communiquées par les établissements dépositaires.

Dans le cadre de sa politique de gestion des conflits d'intérêts, SAGIS AM s'engage à informer le client dans le cas où certains conflits d'intérêts subsistent et lui communiquer les informations nécessaires sur leur nature et leur origine.

À ce titre, SAGIS AM attire l'attention de ses clients sur le fait qu'elle entretient des relations commerciales privilégiées avec SAGIS Immobilier. Lorsqu'un client de SAGIS AM souhaite réaliser une transaction immobilière, d'achat ou de vente, SAGIS AM est susceptible de le mettre prioritairement en relation avec la société SAGIS Immobilier, société sœur, détenue par le même groupe.

SAGIS AM a mis en place une politique de sélection (Best selection) et d'évaluation de ses intermédiaires qui est disponible sur son site internet. Une évaluation annuelle ISR réalisée par le cabinet Ethifinance est également disponible sur le site internet de SAGIS AM.





# SAGIS

FAMILY OFFICE & GESTION D'ACTIFS



Des stratégies raisonnées

72 avenue Victor Hugo  
75116 Paris

01 76 62 26 20

contact@sagis-am.com  
www.sagis-am.com

Société en nom collectif au capital de 3 781 501 € • RCS Paris B 508 305 927 • TVA intracommunautaire FR 96508305927 • Code NAF 7022 Z.

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 13000024 du 4 juillet 2013 - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Société de courtage d'assurance enregistrée à l'ORIAS sous le n° 13007902 - [www.orias.fr](http://www.orias.fr).

Assurance et Garantie Financière RCP n° 114 231 684 auprès de Covea Risk (MMA-19-21 allée de l'Europe 92110 Clichy).